Journée nationale de la relation magistrats-avocats

05/02/2024

Première édition de la Journée nationale de la relation magistrats-avocats, le 21 mars 2024.

Le 21 mars 2024, date anniversaire de la promulgation du code civil, se tiendra la première édition de la journée nationale de la relation avocats-magistrats, fruit de la volonté commune des deux professions.

Outre l'importance symbolique d'un tel moment, cette manifestation organisée conjointement par les juridictions et les barreaux sera l'occasion pour les avocats, magistrats et personnels de greffe d'échangersur des sujets d'intérêt partagé.

Elle permettra également de valoriser les bonnes pratiques développées localement pour consolider des relations harmonieuses au service d'une justice de qualité, par le biais d'actions adaptées aux spécificités de chaque ressort (c olloque, table-ronde, moments conviviaux etc.).

Que se passera-t-il à la Cour de cassation ?

A l'occasion de cette journée nationale, la Cour de cassation et l'Ordre des avocats aux Conseils organisent un colloque, de 9h à 12h30.

INSCRIVEZ-VOUS

En savoir plus sur le Conseil Consultatif Conjoint de déontologie de la relation magistrats-avocats ?

CLIQUEZ-ICI

Déontologie | Institution judiciaire

magistrat | avocat